



Département  
des Landes

# Demande de bon vacances départemental - ANNÉE 2026

À remplir par la famille et à envoyer à l'association organisatrice du séjour

## Coordonnées du Représentant légal ayant l'enfant à charge

Mme  M. NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le :   /   /

A (commune) : \_\_\_\_\_ Pays (si différent France) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal 40 | | | Commune \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

NOM / Prénom de l'enfant \_\_\_\_\_

Né(e) le :   /   /   Age:   ans    Fille    Garçon

Ville du séjour choisi \_\_\_\_\_

Dates du séjour du \_\_\_\_/\_\_\_\_ au \_\_\_\_/\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

Durée du séjour \_\_\_\_ jours      Prix du séjour (sans aides) : \_\_\_\_\_ €

Association organisatrice : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Allocataire :  CAF ou  MSA      Quotient familial \_\_\_\_\_

Numéro d'allocataire CAF/MSA \_\_\_\_\_

Montant aide CAF ou MSA par jour \_\_\_\_\_ €

Avez-vous une aide de votre CE\* ou de la commune ?    non    oui

Si oui, montant par jour \_\_\_\_\_ € ou pour le séjour \_\_\_\_\_ €

Avez-vous déjà bénéficié de cette aide pendant l'année ?    non    oui

Si oui, combien de jours : \_\_\_\_\_

Le soussigné certifie l'exactitude  
des informations ci-dessus.

Signature

PIÈCES À JOINDRE

- Pour les allocataires CAF : Photocopie recto-verso de la carte d'identité vacances 2026 indiquant la date de validité  
- Pour les allocataires MSA : Photocopie recto-verso du bon vacances MSA 2026 + attestation de quotient familial de novembre 2025  
- Autres : Avis d'impôts sur le revenu 2024 (sur les revenus de l'année 2023) + Montant de toutes les prestations familiales d'octobre 2025

Le bon vacances départemental est attribué pour une durée de 21 jours maximum par an et pour les séjours se déroulant uniquement en France. Prix du séjour plafonné à 800 €. Montant minimum du bon vacances fixé à 5€. **Ce bon vacances est réservé aux familles landaises.** \*Comité entreprise



## Mentions légales – Bons vacances

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de l'attribution des bons vacances aux familles landaises ont pour finalités l'évaluation de l'adéquation des aides accordées aux familles, la gestion administrative et financière des aides attribuées, et l'élaboration de statistiques annuelles.

Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage. Elles ne sont conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement : 10 ans.

Le Département est le responsable du traitement et les destinataires des données sont les suivants : les services concernés en interne au CD40, la Paierie départementale, les services de l'Etat (SDJES), les organismes sociaux (CAF, MSA) et les organisateurs de séjours. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne.

Le Département a désigné un Délégué à la Protection des Données que vous pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : [dpd@landes.fr](mailto:dpd@landes.fr).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au règlement européen n° 2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que d'un droit de limitation du traitement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).